

**LA FRANCE DANS LES RAPPORTS DE PUISSANCE
DANS LE MONDE DE 1850 A NOS JOURS**

- Document 1** INTERVENTION DE JULES FERRY, CHAMBRE DES DEPUTES, 28 juillet 1885,
Michel MOPIN, *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours*,
La Documentation française, 1988
- Document 2** LES POSSESSIONS FRANÇAISES A LA VEILLE DE LA PREMIERE
GUERRE MONDIALE,
R.GIMENO, *Sciences Po cartographie*, IEP Paris, 1993
- Document 3** L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DU
COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE (1949 – 1969),
F. MILEWSKI, *Le commerce extérieur de la France*, Repères La Découverte,
1989.
- Document 4** UN BILAN DE LA POLITIQUE EXTERIEURE GAULLISTE,
M.TATU, Le Monde, 12 novembre 1970
- Document 5** UN ENTRETIEN ACCORDE PAR M. JACQUES CHIRAC, Président de la
République française au New York Times, le 9 septembre 2002

QUESTIONS

Question 1 (document 1)

Selon Jules Ferry, quelles sont les motivations qui peuvent pousser un État à coloniser ? Quelle motivation est plus particulièrement développée dans cet extrait ? et quels sont les arguments présentés par l'auteur ? **3,5 points**

Question 2 (document 2)

Sur quels continents se trouvent les possessions françaises en 1914 ? **2 points**
Quel peut être l'intérêt de ces possessions pour la France ?

Question 3 (documents 3 et 1)

Quel changement fondamental se produit dans l'évolution géographique des échanges de la France entre 1949 et 1969 ? **3 points**
Pourquoi s'agit-il d'un nouveau cap pour le pays, par rapport au propos de Jules Ferry ?

Question 4 (document 4)

Quelles sont les deux « hégémonies rivales » dont parle le texte et dans quel contexte sont-elles apparues ? Quelle politique a voulu mener le général de Gaulle et quels sont les faits qui en témoignent ? **2 points**

Question 5 (documents 5 et 4)

Comment M. J.Chirac présente-t-il les rapports franco-américains ? Quel est l'élément nouveau depuis l'époque du Général de Gaulle ? **1,5 point**

Synthèse : A l'aide des documents, des réponses aux questions et de vos connaissances, rédigez une synthèse d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant : **8 points**
« La France dans les rapports de puissance dans le monde de 1850 à nos jours »

Document 1 :

INTERVENTION DE JULES FERRY ¹ A LA CHAMBRE DES DEPUTES

« [...] la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées : à des idées économiques, à des idées de civilisation [...] et à des idées d'ordre politique et patriotique.

[...] ce qui manque à notre grande industrie que les traités de 1860 ² ont irrévocablement dirigée dans la voie de l'exportation, ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés. Pourquoi ? Parce qu'à côté d'elle, l'Allemagne se couvre de barrières, parce que au-delà de l'océan, les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes et protectionnistes à outrance ; parce que non seulement ces grands marchés, je ne dis pas se ferment mais se rétrécissent, deviennent de plus en plus difficiles à atteindre par nos produits industriels, parce que ces grands États commencent à verser sur nos propres marchés des produits qu'on n'y voyait pas autrefois. Ce n'est pas une vérité seulement pour l'agriculture, qui a été si cruellement éprouvée et pour laquelle la concurrence n'est plus limitée à ce cercle des grands États européens pour lesquels avaient été édifiées les anciennes théories économiques ; aujourd'hui, vous ne l'ignorez pas, la concurrence, la loi de l'offre et de la demande, la liberté des échanges, l'influence des spéculations, tout cela rayonne dans un cercle qui s'étend jusqu'aux extrémités du monde ... »

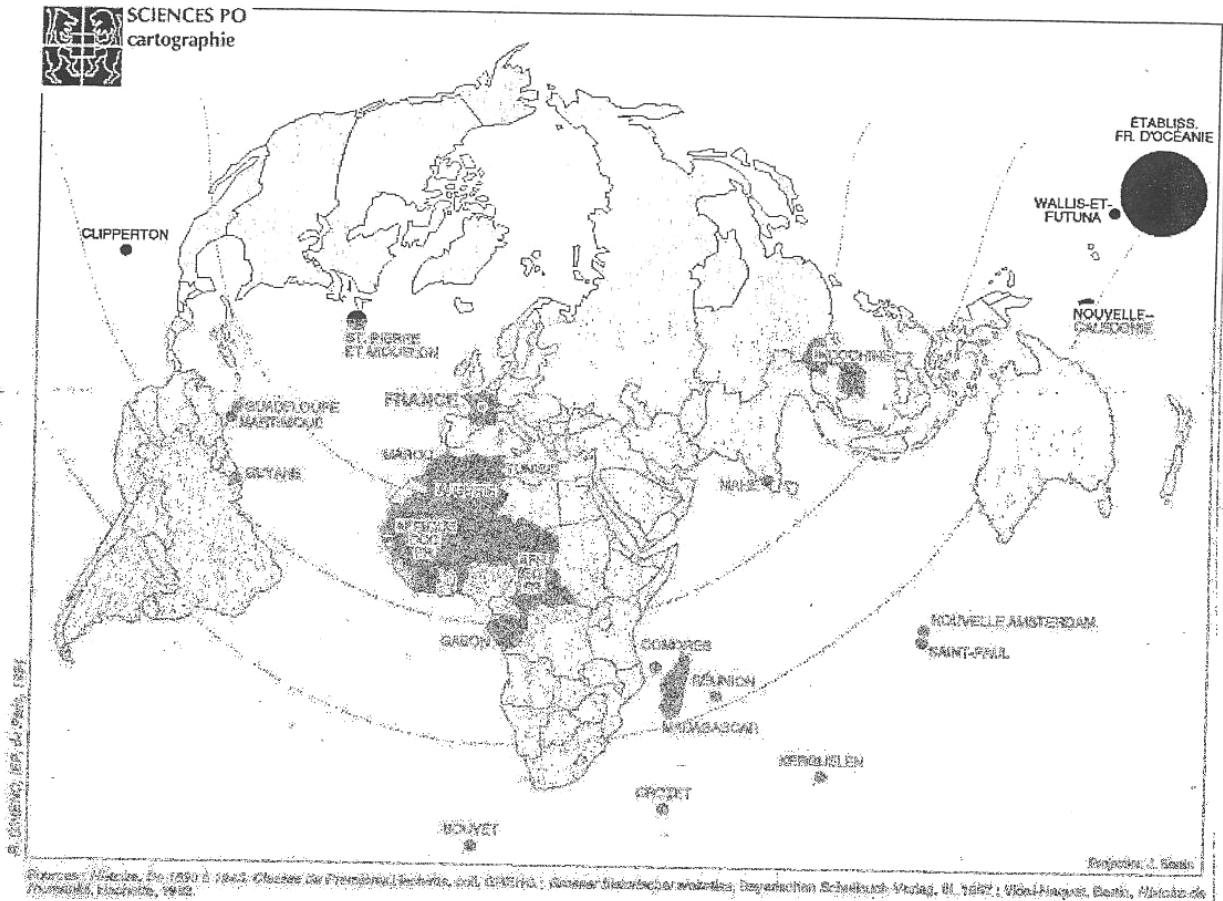
Jules FERRY, Chambre des députés, 28 juillet 1885,
in Michel MOPIN, *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours*,
La documentation française, 1988

¹ Jules Ferry est le ministre des colonies

² Traités de libre-échange avec l'Angleterre

Document 2 :

**LES POSSESSIONS FRANÇAISES A LA VEILLE
DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE**



R.GIMENO, *Sciences Po cartographie*, IEP Paris, 1993

Document 3 :

**EVOLUTION DE LA STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DU COMMERCE
EXTERIEUR DE LA FRANCE
(1949 - 1969)**

<i>En % du total</i>		Exportations		
		1949	1958	1969
OCDE		47,2	53,2	72,7
	<i>dont CEE¹</i>	33,4	32,0	52,8
	<i>RFA</i>	5,0	5,6	20,4
Hors OCDE		52,8	46,8	27,3
	<i>dont OPEP</i>	} 47,9	} 43,1	} 22,7
	<i>PVD hors OPEP</i>			
	<i>Pays socialistes</i>			
Total		100	100	100
	<i>dont « zone franc² »</i>	41,7	37,5	11,5
		Importations		
		1949	1958	1969
OCDE		55,0	53,2	75,0
	<i>dont CEE¹</i>	26,3	32,0	55,6
	<i>RFA</i>	4,2	11,8	22,3
Hors OCDE		45,0	46,8	25,0
	<i>dont OPEP</i>	} 43,0	} 43,5	} 21,7
	<i>PVD hors OPEP</i>			
	<i>Pays socialistes</i>			
Total		100	100	100
	<i>dont « zone franc² »</i>	26,0	27,6	9,4

¹ Pour 1949, les États de la future Communauté Economique Européenne

² Pays d'Afrique noire issus de l'ancienne Union française + pays d'Afrique du Nord

F. MURAWSKI, *Le commerce extérieur de la France*, Repères La Découverte, 1989.

Document 4 :

BILAN DE LA POLITIQUE EXTERIEURE GAULLISTE

Quatre ans après le retrait de la France de l'OTAN, Michel Tatu, dresse le bilan de sa politique extérieure.

« Le général de Gaulle n'a jamais douté que sa mission consistait à restaurer le rôle de la France en tant que puissance mondiale, lui rendre sa « grandeur » et son « rang ». Toute son attitude, souvent changeante envers l'une ou l'autre des deux « hégémonies » rivales, s'explique par cette préoccupation essentielle. [...]

Le gaullisme étant d'abord la recherche de la liberté d'action, il était normal que celle-ci fût conquise au premier chef contre l'allié américain trop puissant : le retrait de la France de l'organisation militaire atlantique, l'évacuation du territoire national par les troupes américaines et la création d'une force de frappe indépendante sont des acquis qui ne seront pas remis en cause avant longtemps, si même ils le sont un jour. Le besoin de jouer un rôle mondial pousse, il est vrai, le général à aller beaucoup plus loin que cela, à piétiner les plates-bandes américaines partout où il le peut, du Canada à l'Amérique latine, et même à partir en guerre contre le dollar. Peut-on parler « d'antiaméricanisme » ? La question est sans objet pour un homme qui a fait de « l'égoïsme sacré » du pays le critère fondamental. De même qu'il conclut une alliance privilégiée avec une Allemagne qu'il voulait dépecer vingt ans plus tôt, de même de Gaulle s'oppose aux Etats-Unis dans les périodes calmes, mais resserre, à l'heure des « grandes tragédies » une alliance en laquelle il voit toujours « l'ultime précaution ».

S'il est vrai que les relations avec Moscou servent d'abord à équilibrer l'excès d'influence de l'autre grand et à appuyer l'effort d'indépendance à l'Ouest, qui reste l'essentiel, leur dimension réelle est faite aussi d'autres éléments. En 1944 comme en 1966, de Gaulle voit en la Russie à la fois plus et moins qu'un super grand : c'est la première puissance continentale en Europe, celle avec laquelle cette autre grande puissance continentale qu'est la France doit pouvoir traiter de manière privilégiée des problèmes européens, et d'abord du sort d'une Allemagne qui peut devenir une menace pour l'une et l'autre. »

M. TATU, Le Monde, 12 novembre 1970

Document 5 :

ENTRETIEN ACCORDE PAR M. JACQUES CHIRAC, PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU *NEW YORK TIMES*, LE 9 SEPTEMBRE 2002

« Pour nous, la relation transatlantique, je le répète, ne date pas de la deuxième guerre mondiale mais est beaucoup, beaucoup plus ancienne. Je ne vois pas de détérioration et je ne crains pas de détérioration. Tout simplement parce que si nous avons des intérêts qui peuvent être différents – et nous avons le devoir de défendre chacun nos intérêts, et nous voyons bien dans des affaires comme l'agriculture, l'acier, la Cour pénale Internationale ou le protocole de Kyoto¹ que nous avons chacun des motivations ou des intérêts qui sont différents, les Européens d'un côté, les Américains de l'autre – si nous avons des intérêts différents, cela ne touche pas à l'essentiel. Nous avons le respect des mêmes valeurs et le même sens de l'histoire [...] »

Alors comme dans toutes les familles, on se dispute. Dans toutes les bonnes familles, on se dispute, c'est normal, il ne peut pas y avoir quelqu'un qui impose sa volonté à toute sa famille naturellement. Mais cela n'empêche pas que, quand il y a un problème, tout de suite, la famille se rassemble. [...] L'histoire des civilisations montre que la loi du plus fort n'a jamais marché longtemps, jamais. Il n'y a pas d'exemple depuis les origines de la civilisation organisée. En revanche, le dialogue des cultures, des civilisations, le respect de l'autre sont sans aucun doute un moyen de régler les problèmes, qui n'est pas efficace à cent pour cent mais en tous les cas, plus naturel. »

New York Times, le 9 septembre 2002

¹ Contrairement à la France, les Etats-Unis refusent que leurs ressortissants puissent être traduits devant le Tribunal Pénal International et ils ont refusé de ratifier l'accord de Kyoto sur la limitation des émissions de gaz à effet de serre.